AR Prefecture
016-211601836-20260321-10_2026-DE
Reçu le 25/03/2026

MAIRIE
DE
LESIGNAC-DURAND
16310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars, le Conseil Municipal de la commune de LESIGNAC-DURAND, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. AGOSTINELLI Armand, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 11 Pouvoir : 0
Exprimés : 11

Étaient présents : M. DUTEIL Pascal, M. BEAULIEU Joël, Mme BRANDY Brigitte, Mme BEDOUET Nathanaëlle, M. MICHALLEK Alexis, Mme MARZACK Justine, Mme VILLELEGIER Valérie, M. AGOSTINELLI Armand, M. THIBAUD Julien, Mme VAN DER VELDEN Katharina, M. VAN DER VELDEN Vincent
Absent : NEANT

Objet : création de commissions municipales et de fonctions de référents.

M. MICHALLEK Alexis a été élu secrétaire de séance.

Le maire expose que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (CGCT, art. L. 2121-22).
Le maire propose la création de cinq commissions et de trois fonctions de référent :
• La commission de la culture, regroupant les thématiques de la culture, des animations, des loisirs.
• La commission des solidarités, regroupant les thématiques des affaires sociales, de la Sécurité civile et des risques majeurs, des séniors, de la lutte contre les exclusions.
• La commission de l'espace public, regroupant les thématiques de la voirie, des bâtiments, des espaces verts, de la circulation, de la propreté.
• La commission des affaires économiques regroupant les thématiques des finances, de la fiscalité, des achats, du commerce.
• La commission de l'administration générale, regroupant les thématiques des ressources humaines, des affaires juridiques, des systèmes de l'information, de l'état civil, des pompes funèbres.
• Référent défense nationale.
• Référent canicule, grand froid, tempêtes.
• Référent pour les habitants non-francophones de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer ces cinq commissions et les trois fonctions de référents précités.

Certifié exécutoire

Transmise en Sous-Préfecture
Le : 24 mars 2026
Publié ou notifié
Le : 24 mars 2026

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
A LESIGNAC-DURAND, le 24 mars 2026
Le Maire,

AGOSTINELLI Armand

MAIRIE de LESIGNAC-DURAND 16 (Charente)